

Les **soins palliatifs** c'est toujours la  
*vie*

# Bénévolat

Accompagner des personnes gravement  
malades



**palliative vaud**

ensemble compétent

# LES SOINS PALLIATIFS

Toute personne atteinte d'une maladie non guérissable, potentiellement mortelle et/ou chronique évolutive peut bénéficier de soins palliatifs, à n'importe quel stade de la maladie. Les soins palliatifs contribuent à procurer la meilleure qualité de vie possible et ceci ne concerne pas uniquement l'accompagnement des derniers jours de vie. Recourir aux soins palliatifs n'exclut pas la poursuite de traitements en cours (chimiothérapie, chirurgie, par exemple). Le recours aux soins palliatifs dépend des besoins de la personne et de son entourage.

## Le bénévolat dans les soins palliatifs

L'intégration précoce des bénévoles dans l'accompagnement de personnes gravement malades peuvent leur offrir un soulagement important ainsi qu'à leurs proches.

Avec le soutien du Département de la santé et de l'action sociale, **palliative vaud** promeut l'engagement de bénévoles afin d'améliorer la qualité d'accompagnement des personnes en situation palliative à domicile ou en institution. Cette action s'inscrit dans les différentes missions de palliative vaud, dont l'information au public et aux professionnels des possibilités et des ressources en matière de soins palliatifs, la formation des intervenants de différents domaines, l'accès aux soins palliatifs à l'ensemble de la population et l'amélioration continue des pratiques en soins palliatifs.

Par leur soutien et leur présence, les bénévoles redonnent un « souffle de vie » dans le quotidien des personnes gravement malades et de leurs proches.

# **UNE PRÉSENCE BÉNÉVOLE POUR QUI ?**

**Toute personne malade ainsi que ses proches peuvent faire appel à une aide bénévole**

## **À domicile**

Par sa présence, la personne bénévole apporte un sentiment de sécurité et de « confort ». Elle propose un espace bienveillant d'écoute et de parole. La personne bénévole permet également à l'entourage de se ressourcer en toute confiance. Elle accompagne et soutient les personnes malades et leurs proches, par exemple lors de sorties, balades et diverses activités.

## **En institution**

La personne bénévole contribue à la vie de l'institution en pratiquant une activité clairement nommée dans un mandat d'engagement. Elle contribue à « tisser un lien » entre l'environnement extérieur et l'institution. Comme à domicile, la personne bénévole offre une présence bienveillante et contribue à soutenir les personnes malades et leurs proches.

La personne bénévole intervient en complémentarité de l'accompagnement par l'équipe professionnelle dans une dynamique de relation de soutien.

Les bénévoles s'engagent dans le respect des règles d'or du bénévolat ([www.benevolat-vaud.ch/benevole/regles-dor-du-benevolat-](http://www.benevolat-vaud.ch/benevole/regles-dor-du-benevolat-)).

## COMMENT DEVENIR BÉNÉVOLE ?

Toute personne intéressée à donner de son temps et à s'engager comme bénévole d'accompagnement, participe à un entretien avec l'un des **organismes partenaires**. Cet entretien lui permettra de clarifier ses motivations et ses attentes. Lors d'une deuxième étape, elle sera invitée à suivre la formation de base de huit jours et débutera en parallèle son activité.

La formation de base a pour objectif de permettre à des personnes engagées bénévolement d'acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine des soins palliatifs afin d'améliorer la qualité d'accompagnement des personnes gravement malades à domicile ou en institution.

La formation s'articule autour de trois fondements :

- apprendre de soi ;
- apprendre des autres ;
- apprendre avec les autres.

Tout au long de la formation, les personnes bénévoles vivent un questionnement personnel et réflexif sur la base duquel elles construisent leur identité de bénévole.

Le coût de la formation de CHF 400.- est demandé aux participants. Ce montant est généralement remboursé en totalité ou partiellement par les organismes partenaires sur présentation de l'attestation de formation. Les modalités de remboursement peuvent varier selon l'organisme partenaire.

## LES ORGANISMES PARTENAIRES

Les organismes partenaires mettent à disposition des personnes malades et des familles, un réseau de personnes bénévoles formées.

---

**CARITAS** Vaud

**Hélène Leheup**  
Tél : 079 681 85 99  
[alv@caritas-vaud.ch](mailto:alv@caritas-vaud.ch)

- Accompagnement de personnes gravement malades, ou/et en fin de vie, sur l'ensemble du canton.

Les bénévoles apportent une présence sereine et une écoute auprès des bénéficiaires atteints dans leur santé.

Les interventions sont effectuées à domicile, en EMS, dans les hôpitaux et cliniques qui sollicitent notre présence bénévole.

Ce programme d'accompagnement est actif 365 jours/365, 24 heures/24.

Les bénévoles n'effectuent pas de soins ; toutefois, dans les situations à domicile où ils apportent soutien aux proches, les bénévoles peuvent être amenés à donner des soins de confort, avec l'accord de la famille et sur délégation des infirmières du CMS. Il peut s'agir de donner à boire, à manger, d'accompagner aux toilettes, de faire prendre les médicaments dans des conditions préalablement définies et mentionnées dans un « accord de délégation » signées par les différentes parties.

La nature de l'activité bénévole peut être variée. Elle repose sur deux dynamiques :

- répondre aux besoins de présences bénévoles dans les Services cliniques ;
- proposer de nouvelles activités en partant des expériences, des envies et des compétences des bénévoles.

Les trois objectifs des bénévoles en collaboration avec l'équipe soignante sont :

- **rassurer** : visiter les patients et proposer aux proches une relève pour leur offrir une écoute face à leurs vécus à l'hôpital ;
- **socialiser** : partager avec les patients des moments conviviaux type repas, espace de discussion, activités culturelles, etc. pour briser la solitude et l'ennui durant leur séjour ;
- **stimuler** : participer et/ou proposer aux patients des activités d'animation individuelle ou collectives qui contribuent à les stimuler.

Le bénévolat contribue au soutien du patient, résident ou bénéficiaire CAT (centre d'accueil temporaire). Ses prestations sont complémentaires et distinctes de celles des professionnels.

Les bénévoles offrent du temps libre dans le respect des patients, résidents et bénéficiaires CAT.

Actifs sur les cinq sites des eHnv - Yverdon, Orbe, Saint-Loup, Chamblon et la Vallée de Joux, les bénévoles accompagnent les personnes gravement malades dans les services de soins aigus et continus, de soins palliatifs et de réadaptation. D'autre part, dans le cadre de l'hébergement et des CAT, ils participent aux activités socio-culturelles (jeux de société, lecture, balades, aide aux repas...).

A Morges et Aubonne, au sein des trois Établissements Médico-Sociaux (EMS) et trois Centres d'Accueil Temporaire (CAT) de l'Ensemble Hospitalier de la Côte, les bénévoles offrent leur disponibilité aux personnes âgées en s'impliquant notamment :

- dans des visites et accompagnements personnalisés (échanges, balades, jeux, lectures, etc.) ;
- dans les événements culturels et récréatifs ;
- dans les sorties.

Lorsque la situation de santé diminue l'autonomie de la personne et restreint ses possibilités de vie sociale, les bénévoles offrent des moments de présence et d'écoute de façon régulière ou sur appel des équipes d'accompagnement. Leur accompagnement empathique et serein est un soutien, un apaisement, une force de vie pour les résidents et leurs proches.

De même, les bénévoles interviennent auprès des patients de l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital d'Aubonne. Ils leur apportent une collation en chambre et se rendent disponibles pour des moments de partage.

Les bénévoles contribuent à la qualité de vie et d'accompagnement des patients du service des Soins palliatifs et représentent un lien neutre entre l'Institution et la société en répondant à des besoins physiques, psychologiques, spirituels et sociaux. Ils mettent à disposition leur savoir-être, leur écoute et de l'empathie.

Une présence régulière de trois-quatre après-midis par mois permet de créer un lien avec les patients et leurs proches, là où ils en sont, le temps des visites.



**Stéphanie Colombey**

Tél : 058 773 95 85

[stephanie.colombey@hopitalrivierachablais.ch](mailto:stephanie.colombey@hopitalrivierachablais.ch)

L'accompagnant bénévole intervient dans le service de Gériatrie et Réadaptation. Il apporte un espace extérieur à la personne malade et ses proches. Il est un membre de l'équipe interdisciplinaire et est intégré dans « la vie du service ».

Le bénévole accompagne par :

- une présence bienveillante et chaleureuse dans le respect des habitudes, valeurs et croyances ;
- le respect de l'autonomie et de la dignité.

Pour cela il effectue des visites et participe à des activités spécifiques en étroite collaboration avec l'équipe soignante.



**Pauline Gaugler**

Tél : 021 967 16 16

[pauline.gaugler@riveneuve.ch](mailto:pauline.gaugler@riveneuve.ch)

Depuis 1988, les personnes bénévoles font partie du concept de convivialité que la Fondation Rive-Neuve souhaite dans le « vivre ensemble » et contribuent à l'intégration des valeurs de la Maison. Bien que ne participant pas aux soins, elles tissent une toile relationnelle bienveillante et généreuse avec les patients, les familles et l'équipe.

Par son engagement, la personne bénévole :

- soutient et accompagne des patients et leurs proches ;
- offre une présence paisible à la demande des patients, des familles ou de l'équipe ;
- accueille et soutient toute personne présente dans les locaux communautaires ;
- soutient les tâches hôtelières ;
- soutient les activités de la Clinique de jour ;
- constitue le lien avec la vie quotidienne.



**palliative vaud**  
ensemble compétent

**Corinne Schmidhauser**

Tel : 076 440 06 34

[corinne.schmidhauser@palliativevaud.ch](mailto:corinne.schmidhauser@palliativevaud.ch)

Les établissements socio-éducatifs (ESE) n'ayant pas de structure de bénévolat lors de situations palliatives et/ou de fin de vie, **palliative vaud** propose des bénévoles attitrés aux ESE pour parer à ce manque.

Les bénéficiaires de cette démarche sont les personnes en situation de handicap en situation palliative (maladie incurable évolutive avec le pronostic vital engagé) et/ou de fin de vie, vivant en ESE.

La personne bénévole accepte de participer à la vie institutionnelle dans laquelle elle est active. Cette démarche permet au bénévole de connaître la personne en situation de handicap ainsi que les professionnels, ceci avant que la santé de la personne ne se dégrade. Par la suite, lorsqu'une situation palliative est diagnostiquée, elle établit un contact personnalisé avec la personne concernée.

---

INSTITUTION DE  
**LAVIGNY**



*Agir pour la vie*

Site de Lavigny-  
Morges

**Nicole Müller**

Site de Lavigny et Morges

Tél : 021 821 45 45

[benevolat@ilavigny.ch](mailto:benevolat@ilavigny.ch)

Le Département Hébergement socio-éducatif accueille 119 personnes en situations de handicap à Lavigny et 50 à Morges. Il a pour mission de leur garantir une qualité de vie optimale.

Un groupe de personnes ressource, composé de professionnels et de bénévoles, assure une présence pour la personne en situation palliative et soutient, sur appel, le personnel et les proches lors de la fin de vie d'un résident.



Le bénévolat vient en complémentarité de la prise en charge éducative. Il apporte un plus dans la qualité de vie des personnes accueillies.

Le bénévolat, c'est offrir aux résidents de l'Institution la possibilité de vivre des relations privilégiées et différentes de celles vécues avec des professionnels ou la famille.

### **Les différentes activités bénévoles**

- accompagnement d'un résident pour des sorties (promenades, restaurant, etc.) ;
- visite à des résidents au sein de l'Institution ;
- accompagnement d'un résident pour les célébrations à la chapelle de l'Institution ;
- participation à diverses activités avec les professionnels (cuisine, chant, activités physiques adaptées, ateliers, fêtes institutionnelles, animations, etc.) ;
- transport d'un résident pour un trajet ;
- accompagnement lors d'une activité sportive.

## Encadrement et soutien

Les organismes partenaires de **palliative vaud** s'engagent à proposer aux personnes bénévoles :

- une formation de base ainsi qu'une formation continue ;
- un soutien et un suivi par une personne responsable du groupe des bénévoles ;
- des moments d'échanges animés par le-la responsable des bénévoles ;
- des informations régulières sur l'actualité du développement des soins palliatifs ;
- une assurance RC durant l'activité ;
- un remboursement des frais liés à l'activité.

Contact et informations complémentaires

**palliative vaud**

**Laetitia Probst-Barroso – responsable de missions**

**Tél. 076 461 35 94**

[laetitia.probst@palliativevaud.ch](mailto:laetitia.probst@palliativevaud.ch)



« Accompagner est  
un privilège, un  
magnifique  
privilège »  
Mylène Durussel  
bénévole

© expo « Le temps qui reste »,  
photo Luc Chessex